



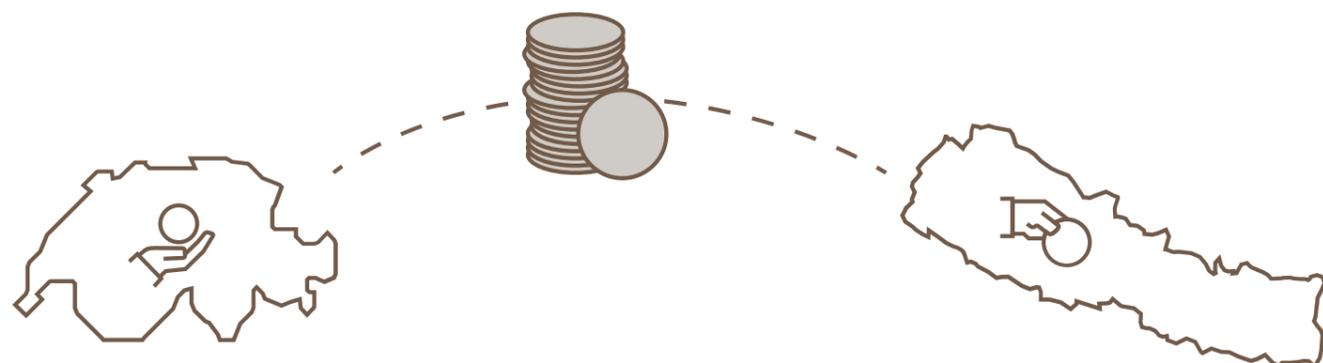
**Faits et chiffres : Informations sur Janma | P. 2**

**Janma sera intégrée à la Fondation Nicole Niquille | S. 4**

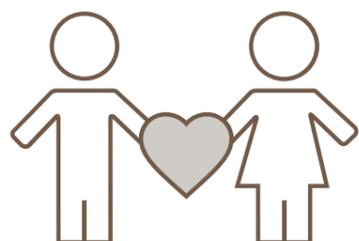
**Impressions Janma Day 2019 | S. 6/7**

**Reportage d'une marraine Janma | S. 8**

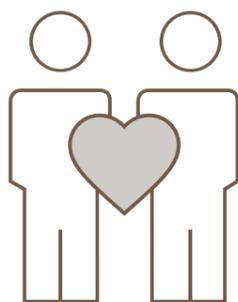
Janma garantit que 100 % des contributions de parrainage sont directement versées aux familles dans l'Himalaya.



**193 x 2'200.00 CHF**  
contributions promises



**193 filleuls**



**174 marraines  
et parrains**

### Faire un don ou assumer un parrainage?

Que vous fassiez un don unique ou que vous vous engagiez pour un parrainage, nous vous remercions pour votre intérêt et nous nous réjouissons de prendre contact avec vous. Même de petits dons nous aident à continuer à développer Janma. Vous trouverez de plus amples informations sur [www.janma.org](http://www.janma.org)

Janma – Childrens' Education Fund  
Steinhübeliweg 8  
3074 Muri bei Bern  
[www.janma.org](http://www.janma.org)  
[info@janma.org](mailto:info@janma.org)

#### COMPTE

Raiffeisen Moléson  
IBAN CH57 8012 9000 0415 3952 2  
Fondation Nicole Niquille, Hôpital Lukla  
Janma – Childrens' Education Fund  
La Bourlianda 105  
CH-1637 Charmey (Gruyère)



## Chères marraines, chers parrains, chers amis et familles



C'est une chose qui peut arriver dans les familles bouddhistes lorsqu'un enfant est souvent malade. La famille demande alors un conseil au Lama, qui peut alors suggérer un nom différent pour l'enfant. De ce fait, nous avons adapté les noms dans notre base de données en conséquence.

Cette année, la délégation Janma, qui s'est rendue au Népal pour remettre personnellement les contributions de parrainage, était composée des fondateurs de Janma, Rob Lewis et Rolf Loepfe. Au nom de la Fondation Nicole Niquille, la délégation était soutenue par Lise Karageorge et Paul Grossrieder ainsi que par une marraine, Stephanie Rutz (voir reportage à la page 8), et Adrienne Lewis.

Nous vous remercions, chères marraines, chers parrains, chères donatrices et chers donateurs, pour la confiance que vous nous accordez. Le projet Janma est une aide précieuse dans le district du Solukhumbu dans l'Himalaya. Les visages reconnaissants des familles et les belles expériences vécues durant notre séjour nous confortent dans ce que nous faisons.

La deuxième Journée Janma a eu lieu le 19 avril dernier. Sur les 71 enfants qui avaient droit à la contribution de parrainage, 65 se sont présentés accompagnés d'un ou des deux parents devant l'hôpital Lukla. Deux autres familles qui vivent maintenant à Kathmandou ont pu recevoir leur contribution lors de notre voyage de retour. Notre délégation a été quelque peu perturbée par le fait que quatre enfants inscrits au programme Janma ont maintenant des prénoms différents.

Rolf Loepfe

Rob Lewis

## Le projet Janma sera entièrement intégré à la Fondation Nicole Niquille.

À l'occasion de l'Assemblée générale extraordinaire du 3 juin 2019 à Berne, les personnes présentes avec droit de vote ont suivi la proposition de Rolf Loepfe et Rob Lewis de dissoudre l'association légale Janma - Children's Education Fund Nepal et d'intégrer pleinement le projet à la Fondation Nicole Niquille.

L'intégration dans la fondation permet de mieux exploiter les synergies au sein de l'administration (p. ex. attestations fiscales pour les parrainages, les dons, etc.). Pour vous en tant que marraines, parrains et donateurs, cela n'a aucune influence. À l'avenir, il n'y aura plus de frais d'adhésion. Le projet se poursuivra sans changement et avec les mêmes personnes. Les deux fondateurs de Janma, Rob Lewis et Rolf Loepfe, avec le soutien de Fabienne Kaupert (administration) et les co-fondateurs Esther Mueller Ducrey et Marc Ducrey, sont donc toujours impliqués dans le projet sans changement

et avec motivation. Frédérique Bütikofer Repond assume la coordination et la responsabilité au nom du conseil de fondation de la Fondation Nicole Niquille. Nous nous réjouissons de cette étape et de cette étroite collaboration. Dans cette constellation, le projet Janma continuera de se développer avec succès et d'apporter une contribution durable au développement de la région de Lukla, en luttant contre la mortalité néonatale et maternelle dans l'Himalaya et en assurant une éducation scolaire aux enfants.

Rolf Loepfe, Rob Lewis, Fabienne Kaupert, Esther Mueller Ducrey et Marc Ducrey



## Bienvenue dans la Fondation Nicole Niquille

Si vous prenez quelques minutes pour consulter le site Internet de l'Association Janma - Childrens' Education Fund Nepal, vous y apprendrez, ou vous vous remémorerez, ses buts qui sont au nombre de trois : premièrement, réduire le taux de mortalité maternelle et néonatale dans la vallée du Solukhumbu ; deuxièmement, encourager les mères à accoucher dans un milieu hospitalier à l'hôpital Pasang Lhamu - Nicole Niquille, à Lukla ; et troisièmement, assurer l'éducation de base en assurant un soutien

financier pendant les 10 années d'école obligatoire. L'association Janma - Childrens' Education Fund Nepal a ainsi permis à ce jour à 193 enfants d'être parrainés et à 171 parrains et marraines de faire le bonheur de ces enfants et la fierté de leur famille. Aujourd'hui, ce magnifique projet franchit une nouvelle étape en étant incorporée dans la Fondation Nicole Niquille - Hôpital de Lukla. Nous sommes très heureux d'accueillir toute l'équipe de Janma et de travailler à leur côté, afin de mettre en commun nos synergies, poursuivre, voire développer, ce programme. Un des droits fondamentaux de l'enfant avec le droit à la vie est le droit à l'éducation selon la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. Janma concrétise ces droits aujourd'hui pour près de deux cents enfants de la vallée du Solukhumbu, et a à cœur de poursuivre son action au cours des années à venir.

Au nom de la Fondation Nicole Niquille Hôpital de Lukla

Frédérique Bütikofer Repond



Ce sont eux, les 65 enfants qui ont reçu leur paiement de parrainage le 19 avril 2019.  
Les parrains et marraines peuvent voir les photos et autres informations spécifiques grâce à leur connexion personnalisée sur le site : [janma.org/login](http://janma.org/login)



## Témoignage: Voyage plein d'émotions à Lukla

Depuis l'année dernière, après avoir lu avec beaucoup de fascination la Newsletter sur la première grande Journée Janma 2018, l'idée d'un voyage au Népal avec l'équipe Janma ne m'a plus quittée. Quand j'ai également lu dans la base de données que ma filleule devait commencer l'école en avril 2019, je n'avais aucune raison de ne pas leur demander si, en tant que marraine, je pouvais aussi voyager avec eux.

Une semaine avant le grand jour, la petite troupe Janma s'est réunie à Kathmandou et le mardi matin, le voyage a continué avec un vol des plus aventureux vers Lukla.

Avant la Journée Janma, qui était prévue pour vendredi, nous n'avons fait qu'une petite randonnée à Lukla en raison de la météo. En chemin, nous avons pu visiter deux familles chez elles, où nous avons été chaleureusement accueillis. Jeudi, nous nous sommes occupés des préparatifs pour le grand jour. Nous avons donc préparé des cartes d'identité et des enveloppes avec l'argent pour les filleuls.

Pour notre plus grande joie, le matin du grand jour, le soleil brillait alors que nous installions nos tables, nos chaises et tout le matériel devant l'hôpital. Les premières familles Janma sont arrivées ponctuellement à 10 heures du matin. C'était très émouvant pour moi de voir à quel point les familles étaient reconnaissantes de recevoir leur contribution pour les frais de scolarité des enfants. Certaines d'entre elles ont dû marcher pendant des heures jusqu'à Lukla, mais ils sont tous venus. Malheureusement, sauf ma filleule, car il s'est avéré qu'elle ne commencerait l'école que l'année prochaine. Néanmoins, ce fut pour moi une expérience merveilleuse, en tant que

marraine, d'être là. C'était très rassurant de voir que l'argent va vraiment là où il est nécessaire et peut changer la vie d'une famille entière.

Le temps au Népal a passé incroyablement vite. C'était mon quatrième voyage dans ce beau pays de l'Himalaya avec son peuple chaleureux et ouvert. Comme j'aimerais, si possible, apprendre à connaître personnellement ma filleule, ce ne sera certainement pas mon dernier voyage à Lukla.

Stephanie Rutz, Marraine Janma



## Remerciements

Nous remercions **Lise Karageorge** et **Paul Grossrieder** pour leur présence et leur soutien actif à l'occasion de la Journée Janma. Sans **Pasang Lhamu**, Janma ne serait pas possible. Sa présence nous est indispensable et nous la remercions chaleureusement pour son engagement inlassable. **Pasang Kazi Sherpa** agit toujours de façon discrète et fiable en arrière-plan. Sans son aide, nous n'aurions peut-être pas pu arriver à Lukla à temps cette année. Nous remercions **Patrica Vuichard** pour son encouragement et son soutien et **Roland Tornare** pour le transfert sans heurts et en toute confiance des montants du parrainage au Népal. Merci aussi à **Stefanie Rutz** pour sa compagnie lors de ce voyage et son travail bénévole auprès de Janma.

**Adrienne**, **Amy** et **Timothy Lewis** étaient non seulement d'agréables compagnons de voyage, mais aussi des aides attentionnés et actifs durant la journée Janma. **Fabienne Kaupert** mérite nos remerciements pour la gestion soignée de l'administration et pour sa communication active avec les marraines et parrains de Janma. Nous tenons à remercier **Esther Mueller Ducrey** et **Marc Ducrey** pour leurs efforts inlassables dans la recherche de nouveaux parrains et sponsors et pour les bons échanges et leurs conseils.

Enfin, nous remercions la **FNN** et en particulier **Nicole Niquille** et **Marco Vuadens** pour leur confiance en nous et le projet Janma. Nous sommes très heureux de pouvoir continuer à développer Janma ensemble sous l'égide de la **FNN**.



## Paielement des parrainages

Nous nous permettons de vous rappeler le paiement des parrainages pour l'année en cours. Vous trouverez en annexe un bulletin de versement à cet effet. La banque Raiffeisen a changé tous ses numéros de comptes, merci de bien vouloir en tenir compte, au cas où vous auriez fait un ordre permanent. La confirmation des versements sera dès maintenant rédigée par la fondation afin de pouvoir servir également d'attestation fiscale.



**Raiffeisen Moléson**

**IBAN: CH57 8012 9000 0415 3952 2**

**Fondation Nicole Niquille, Hôpital Lukla  
Janma – Childrens' Education Fund  
La Bourliandaz 105  
CH-1637 Charmey (Gruyère)**

---

En népalais «janma» signifie naissance. L'idée de l'Association Janma a vu le jour un soir de novembre 2013 à Lukla, dans l'Himalaya népalais, lors d'un dîner avec Nicole Niquille, la fondatrice de l'Hôpital Pasang Lhamu – Nicole Niquille de Lukla. La discussion tournait autour du taux de mortalité néonatale et maternelle qui est toujours très élevé au Népal. Depuis son ouverture en 2005, l'hôpital de Lukla prodigue, grâce à la fondation Géraldine, des soins gratuits en obstétrique et pédiatrie. Une question primordiale s'est alors posée: comment motiver les futures mères de la région de Lukla à venir accoucher à l'hôpital? Notre réponse: par la prise en charge des frais scolaires de leurs enfants. Nous promettons ainsi à tout enfant né à l'hôpital de Lukla une contribution financière aux frais des 10 années de scolarité.

---

## Nous recherchons des marraines et des parrains.

---

Devenez marraine ou parrain ! Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur notre site internet: [janma.org](http://janma.org)

Les dons ponctuels pour soutenir le projet sont également les bienvenus !

Fondation Nicole Niquille, Hôpital Lukla  
pour Janma – Childrens' Education Fund  
La Bourliandaz 105, 1637 Charmey (Gruyère)

### COMPTE

Raiffeisen Moléson

IBAN: CH57 8012 9000 0415 3952 2



Un projet de la Fondation Nicole Niquille  
[www.hopital-lukla.ch](http://www.hopital-lukla.ch)



En coopération avec JETHA MAILA  
[www.jethamaila.ch](http://www.jethamaila.ch)

Editeur: Textes et photos: Rolf Loepfe et Rob Lewis;  
Coopération: Stephanie Rutz  
Design: [www.punkt-grafik.ch](http://www.punkt-grafik.ch)  
Illustration: [www.andreasraeber.com](http://www.andreasraeber.com)



Janma – Children's Education Fund Nepal  
Steinhübeliweg 8 | 3074 Muri bei Bern | [www.janma.org](http://www.janma.org) | [info@janma.org](mailto:info@janma.org)

---